

8.2

ANNEXES DIVERSES

- Pièce graphique -



Document arrêté en Conseil Municipal le 13 décembre 2018



- Contours de la ZAC de Brionne
- Espace où s'applique le Droit de Préemption Urbain
- Espace où s'applique le Droit de Préemption Urbain renforcé
- Cheminements inscrits sur la trame du PDIPR départemental
- Secteur relatif au classement des infrastructures de transports terrestres génératrices de nuisances sonores

